

Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds

pour l'exercice clos le 31 août 2023

Tous les chiffres sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais n'inclut pas les états financiers annuels du fonds de placement. Vous pouvez obtenir un exemplaire des états financiers annuels sur demande et sans frais, en composant le [1 888 888-3863](tel:18888883863), en nous adressant un courriel à l'adresse info@gestiondactifscibc.com, en nous écrivant au 1000, rue De La Gauchetière Ouest, bureau 3200, Montréal (Québec) H3B 4W5, ou en consultant notre site Web à l'adresse www.investissementsrenaissance.ca ou le site SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

Les porteurs de parts peuvent également obtenir de cette façon un exemplaire du rapport intermédiaire, les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Analyse du rendement du fonds par la direction

Objectif et stratégies de placement

Objectif de placement : Le Fonds commun prudent de titres à revenu fixe CIBC (désigné le *Fonds commun*) vise à dégager un revenu régulier en investissant principalement dans des parts d'autres fonds communs de placement (désignés les *fonds sous-jacents*) qui investissent dans des titres à revenu fixe.

Stratégies de placement : Le Fonds commun emploiera, dans des conditions du marché normales, une approche stratégique de répartition des actifs à long terme disciplinée comme stratégie de placement principale. Le Fonds commun peut investir jusqu'à 100 % de son actif dans des fonds sous-jacents, notamment des fonds communs de placement et des fonds négociés en Bourse que nous ou les membres de notre groupe gérons et jusqu'à 10 % de sa valeur liquidative peut être investie dans des parts de fonds sous-jacents qui sont des fonds alternatifs. Le Fonds commun peut faire une répartition tactique pour rajuster sa composition de l'actif à court et à moyen terme selon les changements dans les perspectives des marchés et la capacité des fonds sous-jacents à réaliser les objectifs de placement déclarés du Fonds commun. Le Fonds commun peut avoir une exposition par l'intermédiaire de ses fonds sous-jacents à des titres à revenu fixe qui ont reçu une faible note d'évaluation, dont la pondération de ces émissions varie généralement entre 5 % et 15 %.

Risque

Le Fonds commun est un fonds de titres à revenu fixe canadiens qui s'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement de moyen à long terme et pouvant tolérer un risque de placement faible.

Pour la période close le 31 août 2023, le niveau de risque global du Fonds commun est resté identique à celui mentionné dans son prospectus simplifié.

Résultats d'exploitation

Gestion d'actifs CIBC inc. (désignée *GACI*, le *gestionnaire* ou le *conseiller en valeurs*) est le conseiller en valeurs du Fonds commun. Le commentaire qui suit présente un sommaire des résultats d'exploitation pour la période close le 31 août 2023. Tous les montants sont en milliers de dollars, sauf indication contraire.

La valeur liquidative du Fonds commun est passée de 79 467 \$ au 31 août 2022 à 73 089 \$ au 31 août 2023, en baisse de 8 % pour la période. La baisse globale de la valeur liquidative découle des rachats nets de 7 749 \$ qui ont été en partie contrebalancés par le rendement positif des placements.

Les parts de série A du Fonds commun ont dégagé un rendement de 2,0 % pour la période, contre 0,8 % pour son indice de référence, soit l'indice des obligations universelles FTSE Canada (désigné l'*indice de référence*). Le rendement du Fonds commun tient compte des frais et des charges, ce qui n'est pas le cas de celui de l'indice de référence. Voir la section *Rendement passé* pour connaître les rendements des autres séries de parts offertes par le Fonds commun.

La pondération cible du Fonds commun est de 50 % dans des titres de créance à court terme, 35 % dans des titres de créance de gouvernements et de sociétés canadiens et mondiaux, 7 % dans des titres de créance à rendement élevé et des titres de créance multisectoriels et 8 % dans des titres de créance et des titres libellés en devises des marchés émergents.

Au cours de la période, les rendements obligataires ont augmenté malgré la morosité de la conjoncture économique et les données indiquant que l'inflation a reculé, les attentes de hausses additionnelles des taux d'intérêt s'étant répercutées sur les marchés. Au début de 2023, la Banque du Canada a mis en place une « pause conditionnelle » des hausses de taux d'intérêt afin d'évaluer l'incidence de sa politique monétaire. Cependant, lorsque la croissance économique s'est accélérée au deuxième trimestre de 2023, la Banque du Canada a recommencé à relever les taux d'intérêt. Dans l'ensemble, le Conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale américaine (désigné la *Réserve fédérale*) a relevé les taux d'intérêt pour les fixer dans une fourchette de 5,25 % à 5,50 % tandis que la Banque du Canada les a relevés pour les porter à 5,00 %.

Le lancement de l'application d'intelligence artificielle ChatGPT a donné un élan généralisé au secteur des technologies de l'information. Les prix du pétrole et du gaz naturel ont fluctué au début de la période. Toutefois, les contraintes d'approvisionnement imposées par

l'Organisation des pays exportateurs de pétrole plus (désignée l'OPEP+), combinées au réapprovisionnement de la réserve stratégique de pétrole, ont stabilisé les prix du pétrole brut vers la fin de la période.

Aux États-Unis et au Canada, les courbes de rendement, définies comme l'écart entre le rendement des obligations à 30 ans et celui des obligations à deux ans, se sont fortement inversées au cours de la période, reflétant les attentes selon lesquelles les interventions des banques centrales pourraient entraîner une récession. Lorsque les courbes de rendement s'inversent, les rendements des obligations à court terme sont plus élevés que ceux des obligations à long terme. Le dollar américain a commencé à se déprécier au quatrième trimestre de 2022, ce qui a profité aux devises mondiales, surtout dans les marchés émergents. Toutefois, le dollar américain a commencé à s'apprécier lentement au cours du deuxième trimestre de 2023.

Les obligations de sociétés ont mieux fait, les écarts de taux (la différence entre le rendement des obligations de sociétés et celui des obligations d'État ayant des échéances similaires) s'étant resserrés, témoignant de la solide demande d'actifs plus risqués, de l'offre considérablement moins importante d'obligations nouvellement émises et de l'amélioration plus importante que prévu de la rentabilité et des données fondamentales des titres de créance. Néanmoins, les obligations de sociétés ont été soumises à une importante volatilité, particulièrement au premier trimestre de 2023, après l'effondrement de plusieurs banques régionales américaines. Les organismes de réglementation, le Trésor américain et la Réserve fédérale sont rapidement intervenus pour rassurer les marchés.

À la fin de la période, les marchés des contrats à terme ont tenu compte de la faible probabilité que les taux d'intérêt soient relevés de nouveau au cours des trois prochains mois. Cependant, ils n'escomptaient plus de réduction des taux d'intérêt au cours des 12 prochains mois, les analystes prévoyant un ralentissement économique progressif.

Les marchés des titres à revenu fixe mondiaux ont été volatils. Bien que l'inflation ait commencé à ralentir, elle est demeurée supérieure à la cible des banques centrales. Les banques centrales ont tenté de freiner l'inflation en relevant les taux d'intérêt, tandis que les investisseurs ont fini par accepter que les taux d'intérêt demeureraient probablement plus élevés plus longtemps.

À la suite de la phase initiale de la réouverture de l'économie de la Chine, la reprise économique du pays a été plus lente que prévu à court terme.

Le FNB actif d'obligations à taux variable de qualité CIBC a été le principal artisan du rendement du Fonds commun, suivi du Fonds de revenu à court terme CIBC et du Fonds de revenu à court terme Renaissance. Le Fonds de créances mondiales CIBC a nuí au rendement du Fonds commun.

Événements récents

Le 27 avril 2023, Bryan Houston a été nommé président du comité d'examen indépendant.

La pandémie de COVID-19 et la guerre entre la Russie et l'Ukraine ont ébranlé, de manière imprévisible et sans précédent, l'économie mondiale et les marchés des capitaux. Cette situation a entraîné une grande volatilité et d'importantes incertitudes dans les marchés des

capitaux. Il est impossible de déterminer si des mesures supplémentaires seront prises par les gouvernements ou de connaître l'incidence de ces mesures sur les économies, les entreprises et les marchés des capitaux à l'échelle mondiale. La hausse de l'inflation dans de nombreux marchés à l'échelle du globe a incité les banques centrales à relever les taux d'intérêt pour contrer la hausse rapide des prix. Ces facteurs pourraient avoir une incidence négative sur le Fonds commun. Le gestionnaire continue de surveiller l'évolution de la situation ainsi que son incidence sur les stratégies de placement.

Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (désignée la *Banque CIBC*) et des membres de son groupe, en ce qui a trait au Fonds commun, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires (collectivement, désignés les *frais*) décrits ci-après.

Gestionnaire, fiduciaire et conseiller en valeurs du Fonds commun

GACI, filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, agit en qualité de gestionnaire, de fiduciaire et de conseiller en valeurs du Fonds commun. À titre de gestionnaire, GACI reçoit des frais de gestion à l'égard des activités et de l'exploitation quotidiennes du Fonds commun, calculés en fonction de la valeur liquidative de chaque série de parts du Fonds commun, comme il est décrit à la section *Frais de gestion*.

Le gestionnaire paie les charges d'exploitation du Fonds commun (autres que certains frais des fonds) relativement aux parts de série A, de série F, de série S et de série FNB, qui peuvent comprendre, sans s'y limiter, les charges d'exploitation et les frais d'administration; les frais réglementaires; les honoraires des auditeurs et les frais juridiques; les honoraires du fiduciaire, les frais de garde et de dépôt et les honoraires des agents; et les frais de service aux investisseurs et les frais liés aux rapports aux porteurs de parts, aux prospectus, aux aperçus des fonds et aux autres rapports, en contrepartie du paiement, par le Fonds commun, de frais d'administration fixes (majorés de la TPS/TVH applicable) au gestionnaire relativement à ces séries de parts. Aucuns frais d'administration fixes ne sont exigibles à l'égard des parts de série O. Le gestionnaire paie les charges d'exploitation du Fonds commun (autres que certains frais des fonds) attribuées aux parts de série O du Fonds commun. Les frais d'administration fixes payables par le Fonds commun pourraient, au cours d'une période donnée, être supérieurs ou inférieurs aux dépenses que nous engageons dans la prestation de ces services au Fonds commun.

À titre de fiduciaire, GACI est le titulaire des biens (liquidités et titres) du Fonds commun pour le compte des porteurs de parts. À titre de conseiller en valeurs, GACI fournit des services de conseil en placement et de gestion de portefeuille au Fonds commun ou prend des dispositions pour la prestation de ces services. GACI rémunère également les courtiers pour les activités de commercialisation liées au Fonds commun. De temps à autre, GACI, à titre de conseiller en valeurs, peut investir dans des parts du Fonds commun au nom d'autres fonds de placement.

Placeur

Des courtiers et d'autres sociétés vendent les parts du Fonds commun aux investisseurs. Ces courtiers et autres sociétés comprennent les courtiers liés à GACI, comme la division de courtage à escompte

Pro-Investisseurs CIBC de Services Investisseurs CIBC inc. (désignée *SI CIBC*), la division Service Impérial CIBC de SI CIBC et la division CIBC Wood Gundy de Marchés mondiaux CIBC inc. (désignée *MM CIBC*). SI CIBC et MM CIBC sont des filiales en propriété exclusive de la Banque CIBC.

GACI peut payer des commissions de vente et de suivi à ces courtiers et sociétés relativement à la vente de parts du Fonds commun. Ces courtiers et autres sociétés peuvent verser une partie de ces commissions de vente et de suivi à leurs conseillers qui vendent des parts du Fonds commun aux investisseurs.

Ententes et rabais de courtage

Le conseiller en valeurs ou tout sous-conseiller prennent des décisions, notamment sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que sur la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille et de certains produits dérivés et à l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par le conseiller en valeurs ou tout sous-conseiller à MM CIBC et CIBC World Markets Corp., qui sont toutes deux des filiales de la Banque CIBC. MM CIBC et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi réaliser des marges à la vente de titres à revenu fixe et d'autres titres et de certains produits dérivés au Fonds commun. La marge correspond à l'écart entre les cours vendeur et acheteur d'un titre dans un marché donné, en ce qui a trait à l'exécution des opérations sur portefeuille. Elle varie selon divers facteurs, comme le type et la liquidité du titre.

Les courtiers, y compris MM CIBC et CIBC World Markets Corp., peuvent fournir des biens et des services, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres, au conseiller en valeurs et à tout sous-conseiller lorsqu'ils traitent les opérations de courtage par leur entremise. Ces types de biens et de services pour lesquels le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller peut verser des commissions de courtage sont des biens et services relatifs à la recherche et des biens et services relatifs à l'exécution d'ordres, et ils sont appelés, dans l'industrie, *rabais de courtage*. Ces biens et services assortis de rabais de courtage aident le conseiller en valeurs et tout sous-conseiller à prendre des décisions en matière de placement pour le Fonds commun ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom du Fonds commun. Comme le prévoient les conventions du conseiller en valeurs et des sous-conseillers en valeurs, ces rabais de courtage sont conformes aux lois applicables.

Au cours de la période, des commissions de courtage et d'autres frais totalisant 9 863 \$ ont été versés par le Fonds commun à MM CIBC, et aucune commission de courtage ni aucuns autres frais n'ont été versés à CIBC World Markets Corp. Les marges associées aux titres à revenu fixe et à d'autres titres ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne peuvent être incluses dans le calcul de ces montants.

Opérations du Fonds commun

Le Fonds commun peut conclure une ou plusieurs des opérations suivantes (désignées les *opérations entre parties liées*) en se fondant sur les instructions permanentes émises par le comité d'examen indépendant (désigné le *CEI*) :

- investir dans des titres de participation de la Banque CIBC ou d'émetteurs liés au conseiller en valeurs ou détenir de tels titres;
- investir dans des titres de créance non négociés en Bourse de la Banque CIBC ou d'un émetteur lié, dont la durée résiduelle jusqu'à l'échéance est de 365 jours ou plus, émis dans le cadre d'un placement initial ou achetés sur le marché secondaire, ou détenir de tels titres;
- faire un placement dans les titres d'un émetteur lorsque MM CIBC, CIBC World Markets Corp. ou tout membre du groupe de la Banque CIBC (désigné(s) le *courtier lié* ou les *courtiers liés*) agit à titre de preneur ferme au cours du placement des titres ou en tout temps au cours de la période de 60 jours suivant la fin du placement de ceux-ci (dans le cas d'un « placement privé », en conformité avec la dispense relative aux placements privés et les politiques et procédures portant sur ces placements);
- conclure avec un courtier lié, lorsque celui-ci agit à titre de mandant, des opérations d'achat ou de vente de titres de capitaux propres ou de créance;
- entreprendre des opérations sur devises et sur instruments dérivés liés à des devises lorsqu'une partie liée agit à titre de contrepartiste;
- conclure des opérations d'achat ou de vente de titres avec un autre fonds de placement ou un compte sous gestion géré par le gestionnaire ou un des membres de son groupe (désignées les *opérations entre fonds* ou *opérations de compensation*);
- effectuer des transferts en nature en recevant des titres d'un compte sous gestion ou d'un autre fonds de placement gérés par le gestionnaire ou par un membre de son groupe ou en livrant des titres à ce compte ou à ce fonds de placement relativement à l'achat ou au rachat de parts du Fonds commun, sous réserve de certaines conditions.

Le CEI examine au moins une fois par année les opérations entre parties liées à l'égard desquelles il a émis des instructions permanentes. Le CEI est tenu d'aviser les autorités canadiennes en valeurs mobilières, après qu'une question a été soumise à son attention par le gestionnaire, s'il juge qu'une décision de placement n'a pas été prise en conformité avec les conditions imposées par la législation en valeurs mobilières ou par le CEI à l'égard de toute opération entre parties liées nécessitant son approbation.

Dépositaire

La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire du Fonds commun (désignée le *dépositaire*). Le dépositaire détient les liquidités et les titres du Fonds commun et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres qu'il peut détenir. Le dépositaire fournit également d'autres services au Fonds commun, y compris la tenue des dossiers et le traitement des opérations de change. Les frais et marges découlant des services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire. La Banque CIBC détient une participation de 50 % dans le dépositaire.

Fournisseur de services

La Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon (désignée *STM CIBC*) fournit certains services au Fonds commun, y compris des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Les frais pour ces services sont payés par le gestionnaire. La Banque CIBC détient indirectement une participation de 50 % dans STM CIBC.

Fonds commun prudent de titres à revenu fixe CIBC

Faits saillants financiers

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières sur le Fonds commun et ont pour objet de vous aider à mieux comprendre le rendement financier du Fonds commun pour la période close le 31 août.

Actif net par part¹ du Fonds commun - parts de série A		Date de début des activités : 28 octobre 2019			
	2023	2022	2021	2020 ^a	
Actif net au début de la période	9,07 \$	10,10 \$	10,26 \$	10,00 ^b \$	
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des produits	0,28 \$	0,26 \$	0,27 \$	0,25 \$	
Total des charges	(0,08)	(0,09)	(0,09)	(0,08)	
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	(0,69)	(0,30)	(0,05)	-	
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,65	(0,74)	(0,19)	0,25	
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	0,16 \$	(0,87) \$	(0,06) \$	0,42 \$	
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,21 \$	0,19 \$	0,17 \$	0,15 \$	
Des dividendes	-	-	-	-	
Des gains en capital	-	0,01	0,02	0,01	
Remboursement de capital	-	-	-	-	
Total des distributions³	0,21 \$	0,20 \$	0,19 \$	0,16 \$	
Actif net à la fin de la période	9,04 \$	9,07 \$	10,10 \$	10,26 \$	

Ratios et données supplémentaires - parts de série A

	2023	2022	2021	2020 ^a
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	9 848 \$	12 172 \$	22 580 \$	8 704 \$
Nombre de parts en circulation⁴	1 089 698	1 341 907	2 235 628	848 141
Ratio des frais de gestion⁵	0,95 %	0,95 %	0,96 %	0,95[*] %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	1,04 %	1,04 %	1,05 %	1,04[*] %
Ratio des frais d'opération⁷	0,02 %	0,01 %	0,02 %	0,03[*] %
Taux de rotation du portefeuille⁸	79,85 %	53,90 %	91,12 %	9,79 %
Valeur liquidative par part	9,04 \$	9,07 \$	10,10 \$	10,26 \$

Actif net par part¹ du Fonds commun - parts de série F		Date de début des activités : 28 octobre 2019			
	2023	2022	2021	2020 ^a	
Actif net au début de la période	9,06 \$	10,08 \$	10,26 \$	10,00 ^b \$	
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des produits	0,28 \$	0,27 \$	0,26 \$	0,26 \$	
Total des charges	(0,04)	(0,04)	(0,04)	(0,04)	
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	(0,72)	(0,33)	0,03	0,01	
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,62	(0,69)	(0,25)	0,44	
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	0,14 \$	(0,79) \$	- \$	0,67 \$	
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,26 \$	0,23 \$	0,22 \$	0,19 \$	
Des dividendes	-	-	-	-	
Des gains en capital	-	0,01	0,03	0,01	
Remboursement de capital	-	-	-	-	
Total des distributions³	0,26 \$	0,24 \$	0,25 \$	0,20 \$	
Actif net à la fin de la période	9,03 \$	9,06 \$	10,08 \$	10,26 \$	

Fonds commun prudent de titres à revenu fixe CIBC

Ratios et données supplémentaires - parts de série F

	2023	2022	2021	2020 ^a
Valeur liquidative totale (en milliers) ⁴	22 984 \$	31 690 \$	41 459 \$	70 017 \$
Nombre de parts en circulation ⁴	2 546 266	3 497 361	4 111 429	6 826 899
Ratio des frais de gestion ⁵	0,46 %	0,45 %	0,47 %	0,45* %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge ⁶	0,49 %	0,48 %	0,50 %	0,48* %
Ratio des frais d'opération ⁷	0,02 %	0,01 %	0,02 %	0,03* %
Taux de rotation du portefeuille ⁸	79,85 %	53,90 %	91,12 %	9,79 %
Valeur liquidative par part	9,03 \$	9,06 \$	10,08 \$	10,26 \$

Actif net par part¹ du Fonds commun - parts de série O **Date de début des activités : 28 octobre 2019**

	2023	2022	2021	2020 ^a
Actif net au début de la période	9,06 \$	10,08 \$	10,24 \$	10,00 ^b \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :				
Total des produits	0,28 \$	0,27 \$	0,27 \$	0,24 \$
Total des charges	–	–	–	(0,01)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	(0,64)	(0,35)	–	0,01
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,60	(0,65)	(0,16)	0,54
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	0,24 \$	(0,73) \$	0,11 \$	0,78 \$
Distributions :				
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,29 \$	0,26 \$	0,26 \$	0,20 \$
Des dividendes	–	–	–	–
Des gains en capital	–	0,01	0,02	0,01
Remboursement de capital	–	–	–	–
Total des distributions³	0,29 \$	0,27 \$	0,28 \$	0,21 \$
Actif net à la fin de la période	9,03 \$	9,06 \$	10,08 \$	10,24 \$

Ratios et données supplémentaires - parts de série O

	2023	2022	2021	2020 ^a
Valeur liquidative totale (en milliers) ⁴	17 092 \$	22 177 \$	22 041 \$	19 457 \$
Nombre de parts en circulation ⁴	1 893 453	2 447 946	2 187 078	1 900 117
Ratio des frais de gestion ⁵	0,09 %	0,09 %	0,10 %	0,08* %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge ⁶	0,09 %	0,09 %	0,10 %	0,08* %
Ratio des frais d'opération ⁷	0,02 %	0,01 %	0,02 %	0,03* %
Taux de rotation du portefeuille ⁸	79,85 %	53,90 %	91,12 %	9,79 %
Valeur liquidative par part	9,03 \$	9,06 \$	10,08 \$	10,24 \$

Actif net par part¹ du Fonds commun - parts de série S **Date de début des activités : 2 novembre 2020**

	2023	2022	2021 ^a
Actif net au début de la période	8,97 \$	9,98 \$	10,00 ^b \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :			
Total des produits	0,29 \$	0,27 \$	0,15 \$
Total des charges	(0,01)	(0,01)	(0,01)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	(0,47)	(0,34)	(0,05)
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,46	(0,69)	0,07
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	0,27 \$	(0,77) \$	0,16 \$
Distributions :			
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,27 \$	0,25 \$	0,13 \$
Des dividendes	–	–	–
Des gains en capital	–	0,01	–
Remboursement de capital	–	–	–
Total des distributions³	0,27 \$	0,26 \$	0,13 \$
Actif net à la fin de la période	8,94 \$	8,97 \$	9,98 \$

Fonds commun prudent de titres à revenu fixe CIBC

Ratios et données supplémentaires - parts de série S

	2023	2022	2021 ^a
Valeur liquidative totale (en milliers) ⁴	21 414 \$	11 665 \$	11 755 \$
Nombre de parts en circulation ⁴	2 394 897	1 300 536	1 178 186
Ratio des frais de gestion ⁵	0,17 %	0,17 %	0,18* %
Ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge ⁶	0,28 %	0,28 %	0,29* %
Ratio des frais d'opération ⁷	0,02 %	0,01 %	0,02* %
Taux de rotation du portefeuille ⁸	79,85 %	53,90 %	91,12 %
Valeur liquidative par part	8,94 \$	8,97 \$	9,98 \$

Actif net par part¹ du Fonds commun - parts de série FNB

Date de début des activités : 29 octobre 2020

	2023	2022	2021 ^a
Actif net au début de la période	17,63 \$	19,58 \$	19,97 ^b \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :			
Total des produits	0,55 \$	0,53 \$	0,47 \$
Total des charges	(0,07)	(0,07)	(0,07)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	(1,22)	(0,66)	(0,03)
Profits latents (pertes latentes) pour la période	1,17	(1,64)	(0,25)
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation ²	0,43 \$	(1,84) \$	0,12 \$
Distributions :			
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,56 \$	0,41 \$	0,53 \$
Des dividendes	–	–	–
Des gains en capital	–	0,01	0,08
Remboursement de capital	–	0,01	0,02
Total des distributions ³	0,56 \$	0,43 \$	0,63 \$
Actif net à la fin de la période	17,51 \$	17,63 \$	19,58 \$

Ratios et données supplémentaires - parts de série FNB

	2023	2022	2021 ^a
Valeur liquidative totale (en milliers) ⁴	1 751 \$	1 763 \$	1 958 \$
Nombre de parts en circulation ⁴	100 000	100 000	100 000
Ratio des frais de gestion ⁵	0,46 %	0,45 %	0,47* %
Ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge ⁶	0,49 %	0,48 %	0,50* %
Ratio des frais d'opération ⁷	0,02 %	0,01 %	0,02* %
Taux de rotation du portefeuille ⁸	79,85 %	53,90 %	91,12 %
Valeur liquidative par part	17,51 \$	17,63 \$	19,58 \$
Cours de clôture	17,51 \$	17,65 \$	19,57 \$

^a Données présentées pour la période allant du début des activités jusqu'au 31 août.

^b Prix de souscription initial.

* Le ratio a été annualisé.

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Fonds commun.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. Le total de l'augmentation ou de la diminution liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds commun, ou les deux.

⁴ L'information est présentée au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du Fonds commun (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une série de parts ou imputées à une série de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette série au cours de la période. Le ratio des frais de gestion comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts. Le ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse, le cas échéant.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Le Fonds commun paie à GACI des frais de gestion annuels pour couvrir les coûts liés à la gestion du Fonds commun. Ces frais de gestion sont fondés sur la valeur liquidative du Fonds commun, calculés quotidiennement et payés mensuellement. Les frais de gestion sont payés à GACI en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseil liés aux portefeuilles ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Les frais de publicité et de promotion, les charges indirectes et les commissions de suivi sont prélevés par GACI sur les frais de gestion reçus du Fonds commun. Le Fonds commun est tenu de payer les taxes et impôts applicables aux frais de gestion versés à GACI. Veuillez vous reporter au prospectus simplifié pour connaître le montant des frais de gestion annuels pour chaque série de parts.

Pour les parts de série O, les frais de gestion sont négociés ou payés par les porteurs de parts ou selon leurs instructions, ou encore par les courtiers et les gestionnaires discrétionnaires au nom des porteurs de parts, conformément à leurs instructions. Ces frais de gestion des parts de série O n'excéderont pas les frais de gestion des parts de série F.

Pour la période close le 31 août 2023, la totalité des frais de gestion obtenus du Fonds commun était attribuable aux frais d'administration et aux services de conseil en placement.

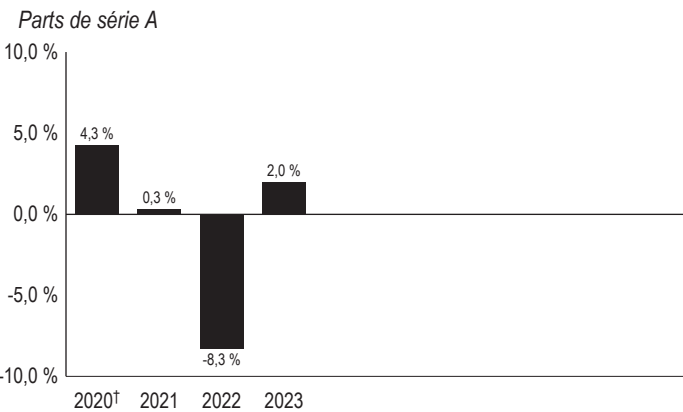
Rendement passé

Les données sur le rendement tiennent compte du réinvestissement des distributions seulement et non des frais d'acquisition, de rachat, de placement ni d'autres frais optionnels payables par un porteur de parts qui auraient fait diminuer les rendements. Le rendement passé d'un fonds n'est pas nécessairement représentatif de son rendement futur.

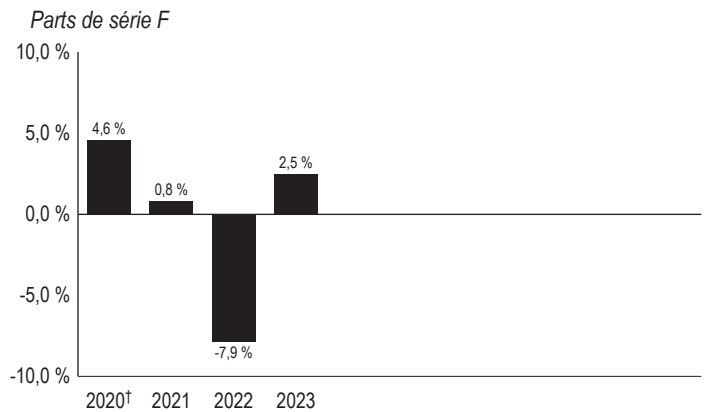
Les rendements du Fonds commun tiennent compte des frais et des charges. Se reporter à la section *Faits saillants financiers* pour connaître le ratio des frais de gestion.

Rendements annuels

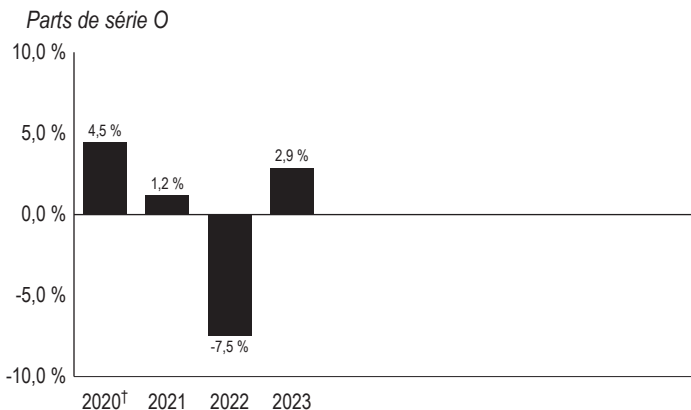
Les diagrammes à barres ci-dessous donnent le rendement annuel de chaque série de parts du Fonds commun pour les périodes présentées et illustrent comment le rendement varie d'une période à l'autre. Ces diagrammes indiquent en pourcentage quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, au 31 août de l'exercice, d'un placement effectué le 1^{er} septembre, à moins d'indication contraire.



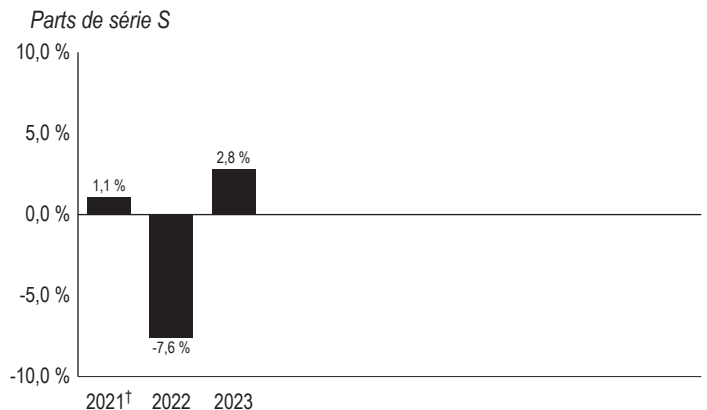
† Le rendement de 2020 couvre la période du 28 octobre 2019 au 31 août 2020.



† Le rendement de 2020 couvre la période du 28 octobre 2019 au 31 août 2020.

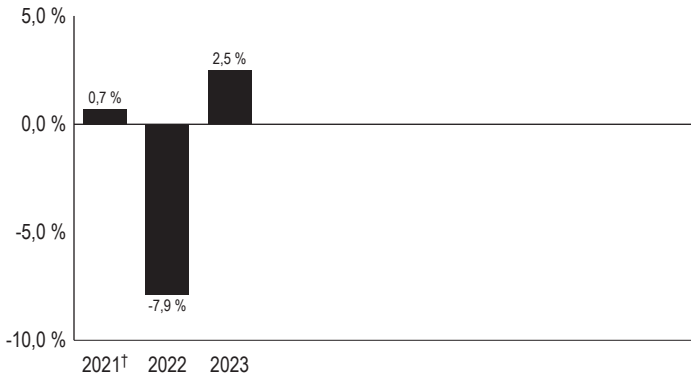


† Le rendement de 2020 couvre la période du 28 octobre 2019 au 31 août 2020.



† Le rendement de 2021 couvre la période du 2 novembre 2020 au 31 août 2021.

Parts de série FNB



† Le rendement de 2021 couvre la période du 29 octobre 2020 au 31 août 2021.

Rendements composés annuels

Le tableau suivant montre le rendement composé annuel de chaque catégorie de parts du Fonds commun pour chacune des périodes indiquées ayant pris fin le 31 août 2023. Le rendement composé annuel est comparé à l'indice ou aux indices de référence du Fonds commun.

L'indice de référence du Fonds commun est l'indice des obligations universelles FTSE Canada.

	1 an (%)	3 ans (%)	5 ans (%)	10 ans* (%)	ou depuis le début des activités* (%)	Date de début des activités
Parts de série A	2,0	(2,1)			(0,6)	28 octobre 2019
Indice des obligations universelles FTSE Canada	0,8	(4,2)			(1,6)	
Parts de série F	2,5	(1,6)			(0,1)	28 octobre 2019
Indice des obligations universelles FTSE Canada	0,8	(4,2)			(1,6)	
Parts de série O	2,9	(1,3)			0,2	28 octobre 2019
Indice des obligations universelles FTSE Canada	0,8	(4,2)			(1,6)	
Parts de série S	2,8				(1,4)	2 novembre 2020
Indice des obligations universelles FTSE Canada	0,8				(4,3)	
Série FNB	2,5				(1,8)	29 octobre 2020
Indice des obligations universelles FTSE Canada	0,8				(4,3)	

* Si une série de parts a été créée il y a moins de 10 ans, le tableau indique le rendement composé annuel depuis le début des activités.

L'indice des obligations universelles FTSE Canada est composé d'obligations négociables sur le marché canadien visant à refléter le rendement de l'ensemble du marché obligataire canadien de qualité supérieure. Les rendements sont calculés quotidiennement et pondérés en fonction de la capitalisation boursière.

Une analyse du rendement relatif du Fonds commun par rapport à son ou à ses indices de référence est présentée à la section *Résultats d'exploitation*.

Aperçu du portefeuille de placements (au 31 août 2023)

Le Fonds commun investit dans les parts de ses fonds sous-jacents. Vous pouvez trouver le prospectus et des renseignements supplémentaires sur les fonds sous-jacents en consultant le site www.sedarplus.ca.

L'aperçu du portefeuille de placements pourrait changer en raison des opérations courantes dans le portefeuille du fonds de placement. Vous pouvez obtenir une mise à jour trimestrielle en consultant le site www.investissementsrenaissance.ca. Le tableau Principales positions présente les 25 principales positions du Fonds commun. Dans le cas d'un fonds comprenant moins de 25 positions, toutes les positions sont indiquées.

<i>Répartition du portefeuille</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>	<i>Principales positions</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>
Fonds d'investissement d'obligations canadiennes	83,2	Fonds de revenu à court terme CIBC, catégorie O	25,1
Fonds d'investissement d'obligations internationales	7,6	Fonds canadien d'obligations CIBC, catégorie O	15,1
Fonds d'investissement d'obligations américaines	3,4	Fonds de revenu à court terme Renaissance, catégorie O	15,0
Fonds d'investissement d'actions canadiennes	3,0	Mandat privé de revenu fixe canadien CIBC, catégorie O	14,1
Fonds communs de placement du marché monétaire	2,5	FNB actif d'obligations à taux variable de qualité CIBC	9,0
Trésorerie	0,5	FNB actif d'obligations de sociétés de qualité CIBC	5,0
Autres actifs, moins les passifs	(0,2)	Mandat privé d'obligations mondiales CIBC, catégorie O	3,0
		FNB Horizons Devises mondiales à rendement absolu	3,0
		Fonds marché monétaire CIBC, catégorie O	2,5
		iShares J.P. Morgan EM Corporate Bond ETF	2,0
		Fonds à rendement flexible Renaissance, catégorie OH	1,5
		Fonds de créances mondiales CIBC, série O	1,0
		Fonds de revenu à taux variable Renaissance, catégorie OH	1,0
		VanEck J.P. Morgan EM Local Currency Bond ETF	1,0
		Ares Strategic Income Fund, catégorie I	0,9
		Fonds d'obligations à haut rendement Renaissance, catégorie O	0,5
		Fonds d'obligations à haut rendement Renaissance, catégorie O	0,5
		Trésorerie	0,5
		Autres actifs, moins les passifs	(0,2)

Note sur les énoncés prospectifs

Le rapport de la direction sur le rendement du fonds peut renfermer des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés qui sont de nature prédictive, qui dépendent d'événements ou de situations futurs ou qui y renvoient ou qui comprennent des expressions comme « s'attendre à », « compter », « projeter », « planifier », « croire », « estimer » ainsi que d'autres expressions similaires. En outre, tout énoncé qui pourrait porter sur le rendement futur, les stratégies, les perspectives ou la prise de mesures futures possibles par le fonds commun constitue également un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs ne garantissent pas le rendement futur. Ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les réalisations et les résultats réels du fonds commun diffèrent sensiblement de ceux décrits explicitement ou implicitement par ces énoncés. Ces facteurs comprennent, entre autres, la situation économique générale, la conjoncture du marché et des affaires, les fluctuations du cours des titres, des taux d'intérêt et des taux de change, les modifications apportées à la réglementation gouvernementale et les catastrophes.

La liste susmentionnée de facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, le lecteur est également incité à examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs. Gestion d'actifs CIBC inc. ne se considère pas tenue de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, que ce soit par suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du fonds, et elle rejette toute responsabilité à cet égard.



GESTION
D'ACTIFS CIBC

Gestion d'actifs CIBC inc.

1000, rue De La Gauchetière Ouest, bureau 3200
Montréal (Québec)
H3B 4W5

1 888 888-3863

www.investissementsrenaissance.ca

info@gestiondactifscibc.com

Gestion d'actifs CIBC inc., gestionnaire et fiduciaire du Fonds commun, est une filiale en propriété exclusive de la Banque Canadienne Impériale de Commerce. Veuillez lire le prospectus simplifié du Fonds commun avant d'investir. Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié, composez le 1 888 888-3863, envoyez un courriel à info@gestiondactifscibc.com ou parlez-en à votre conseiller.

Le logo CIBC et « Gestion d'actifs CIBC » sont des marques de commerce de la Banque CIBC, utilisées sous licence.